



PROCÈS-VERBAL N°1

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du : 19/10/2018
à : 18h00

Présidence : Mr. BAYARRI Jean-Claude

Présents : Mrs. BAYARRI Jean-Claude, BICHETTE Daniel, FOURNIER Christian et Mme DIARD

Assiste : M TROYSI

Excusés : M. JEANNE Patrick, Ludovic DESHAYES

M. BAYARRI remercie les membres de la CDTIS présents et excuse les membres absents.

Le Président de la Commission accueille Mr Troysi pour cette première réunion de la saison, et le remercie de sa présence, et accueille Christine Diard nouveau membre de la Commission.

La commission prend note et regrette la démission de ROGER NOEL de la CDTIS et le remercie pour l'aide précieuse.

Transmission à chaque membres tableaux des sites classés par date anniversaire, à programmer, et gymnases communiqués par la FFF.

Mise en place des équipes par secteurs :

- NORD Ludovic Deshayes, Christian Fournier, et Jean Claude Bayarri
- CENTRE Christian Fournier, Christine Diard, et Jean Claude Bayarri
- SUD Patrick Jeanne, Daniel Bichette, Christine Diard et Jean Claude Bayarri,

1/Classements enregistrés par la CDTIS et CRTIS lors de la réunion du 24/09/2018

Classements fédéraux (PV 27/09/2018)

CHARTRES – STADE JACQUES COUVRET 1 – NNI 280850101

L'éclairage de cette installation était classé en niveau E3 jusqu'au 19/07/2018. Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives PV n°2 – Classement des Installations – 27/09/2018 Page 45 sur 154 La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation :

- Eclairage moyen horizontal : 597 Lux
- Facteur d'uniformité : 0.71
- Rapport Emin/Emaxi : 0.60

Elle constate que le point H3bis est inférieur à la valeur réglementaire

La CFTIS confirme le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E3 jusqu'au 19/07/2019.

CHATEAUDUN – STADE KLEBER ET ALBERT PROVOST 1 – NNI 280880101

L'éclairage de cette installation était classé en niveau E3 jusqu'au 13/06/2018. La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation :

- Eclairage moyen horizontal : 340 Lux
- Facteur d'uniformité : 0.70
- Rapport Emin/Emaxi : 0.52

Elle constate des imprécisions dans le relevé de la CRTIS. Elle rappelle que les valeurs mesurées seront consignées point par point, au LUX près.

La CFTIS demande que lui soit transmis un nouveau relevé.

SAINT GEORGES SUR EURE – STADE JEAN LEROY 1 – NNI 283370101

L'éclairage de cette installation était classé en niveau E4 jusqu'au 16/09/2018. La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation :

- Eclairage moyen horizontal : 250 Lux
- Facteur d'uniformité : 0.80
- Rapport Emin/Emaxi : 0.61

Elle constate des imprécisions dans le relevé de la CRTIS. Elle rappelle que les valeurs mesurées seront consignées point par point, au LUX près et que la date du relevé doit apparaître sur l'imprimé de demande de confirmation de classement.

La CFTIS demande que lui soit transmis un nouveau relevé.

Classement installation par la CRTIS (PV 27/09/2018)

ILLIERS COMBRAY –Stade Municipal 1 – NNI 281960101

Cette installation était classée jusqu'au 27/08/2017.

La CRTIS prononce le classement de cette installation au niveau 5 jusqu'au 27/08/2028

Classement éclairage

□ **CHATEAUDUN - STADE KLEBER ET ALBERT PROVOST 1 - NNI 280880101**

Eclairage moyen horizontal : 340 Lux

Facteur d'uniformité : 0.70

Rapport Emin/Emaxi : 0.52

La CRTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E3 et transmet le dossier à la CFTIS.

□ **COURVILLE - STADE DU DOCTEUR JOURDAIN - NNI 281160101**

Eclairage moyen horizontal : 157 Lux

Facteur d'uniformité : 0.76

Rapport Emin/Emaxi : 0.57

La CRTIS prononce le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 jusqu'au 24/09/2020.

□ **DAMMARIE - STADE DE LA FILERIE 1 - NNI 281220101**

Eclairage moyen horizontal : 124 Lux

Facteur d'uniformité : 0.77

Rapport Emin/Emaxi : 0.53

La CRTIS prononce le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 jusqu'au 24/09/2020.

□ **MAINVILLIERS - STADE BERNARD MAROQUIN - NNI 282290101**

Eclairage moyen horizontal : 141 Lux

Facteur d'uniformité : 0.74

Rapport Emin/Emaxi : 0.55

La CRTIS prononce le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 jusqu'au 24/09/2020.

□ **LUCE - STADE JEAN BOUDRIE 1 - NNI 282180101**

Eclairage moyen horizontal : 376 Lux

Facteur d'uniformité : 0.76

Rapport Emin/Emaxi : 0.63

La CRTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E3 et transmet le dossier à la CFTIS.

□ **NOGENT LE ROTROU - COMPLEXE SPORTIF ROBERT HUWART 1 - NNI 282800101**

Eclairage moyen horizontal : 168 Lux

Facteur d'uniformité : 0.86

Rapport Emin/Emaxi : 0.78

La CRTIS prononce le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 jusqu'au 24/09/2020.

□ **ST GEORGES SUR EURE - STADE JEAN LEROY 1 - NNI 283370101**

Eclairage moyen horizontal : 250 Lux

Facteur d'uniformité : 0.80

Rapport Emin/Emaxi : 0.61

La CRTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 et transmet le dossier à la CFTIS.

2/ Sites visités et demandes envoyées à la Ligue pour classification :

- Bonneval Robic 1 et 2
- Chartres la Madeleine,
- Mainvilliers B Maroquin,

3/ Liste des installations à visiter rapidement.

Tableau en annexe des sites à visiter, et planification des sites à compléter.

Une fois ce planning complété le District fera parvenir des courriers aux municipalités pour concertation sur les dates de visite, aux clubs et membres convoqués.

4/ Communication de la FFF concernant les gymnases

Dans le cadre de la volonté de la Commission Fédérale d'épurer la Base de données Foot 2000 concernant les installations Futsal et de booster leur classement, la FFF nous a transmis la liste de l'ensemble des installations Futsal classées et non classées. Tout en sachant que de manière générale, beaucoup d'installations sont classées en niveau Futsal 4 mais aucune compétition n'y est disputée.

Mrs Troysi et Bayarri décident de supprimer les installations de Foot 2000. Un courriel sera fait dans ce sens auprès de la CFTIS.

Localité	Installation	Numéro NNI	Classement	Ligue
CHATEAUDUN	GYMNASE JEAN MOULIN	280889901	Non classée	CENTRE VAL DE LOIRE
DREUX	GYMNASE LOUIS ARMAND	281349901	Non classée	CENTRE VAL DE LOIRE
DREUX	GYMNASE HAMEAUX DE PAUL BERT	281349902	Non classée	CENTRE VAL DE LOIRE
ILLIERS COMBRAY	GYMNASE DU CS JEAN MOULIN	281969901	Non classée	CENTRE VAL DE LOIRE
JANVILLE	GYMNASE INTERCOMMUNAL	281999901	Non classée	CENTRE VAL DE LOIRE
ST LUBIN DES JONCHERETS	GYMNASE CONDORCET	283489901	Non classée	CENTRE VAL DE LOIRE

5/ Divers

Mail du président de Luisant qui nous demande les résultats d'analyse des granulats du terrain synthétique.

Une réponse lui sera transmise.

Fin de la réunion à 19h15

Prochaine réunion sur convocation.

Jean-Claude BAYARRI
Le Président

Christian FOURNIER
Le Secrétaire